

21 novembre 2012

Ministère de l'Écologie, du Développement

Durable et de l'Énergie

À l'attention de Monsieur Philippe DURON

Président de la Commission Mobilité 21

Grande Arche

92055 LA DÉFENSE Cedex

Feugarolles, le 21 novembre 2012

Objet : *Une solution alternative au projet de LGV Bordeaux-Toulouse*

Monsieur le Président,

Depuis maintenant trois ans, Coordination 47, qui regroupe dix associations dans le Lot-et-Garonne mais en concertation également avec la Gironde, les Landes et le Tarn-et-Garonne et dont je suis le porte-parole, défend une solution alternative raisonnable sur la ligne Bordeaux-Toulouse modernisée plutôt que la construction d'une nouvelle LGV entre ces deux métropoles régionales.

C'est au Président de cette commission nommée le 17 octobre par le Ministre délégué chargé des transports Frédéric CUVILLIER que j'adresse donc ce courrier.

À l'aide d'une étude réalisée par la société CLERC, nous avons avec un groupe d'élus locaux, ALTERNative LGV, prouvé la faisabilité de la modernisation de la ligne existante Bordeaux-Toulouse. De plus, de nombreux rapports et études ont préconisé de donner la priorité à la modernisation du réseau actuel. Pour n'en citer que quelques-uns :

- Audit de l'école polytechnique de Lausanne de septembre 2005

- Le rapport du Conseil d'Analyse Économique de 2007

- Le rapport de la Cour des Comptes de 2008

- Le rapport de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale du 18/05/2011

- Le rapport de la Commission économique du Sénat du 08/06/2011.

- Le SNIT dans sa version d'octobre 2011

- Les Assises du ferroviaire de décembre 2011

- Le rapport du CESE de février 2012

Cette solution alternative entre Bordeaux et Toulouse que nous défendons est totalement en cohérence avec la lettre de mission du Ministre « visant à améliorer à court terme le service rendu aux usagers et à donner priorité aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants ». De plus, la modernisation de la ligne actuelle coûte quatre fois moins cher (2 milliards au lieu de 8 milliards) que la création d'une LGV, pour un écart de temps marginal.

C'est dans cet esprit démocratique et de concertation que nous souhaiterions rencontrer les membres de cette Commission Cuvillier afin d'apporter un éclairage différent de celui de RFF et repris par les élus régionaux. Cette solution réaliste financièrement et respectueuse du patrimoine humain et environnemental répond aux enjeux stratégiques définis par le Ministre.

Permettez-moi de vous joindre un dossier de présentation de nos arguments avec leurs commentaires.

Restant à votre disposition et espérant vous rencontrer prochainement pour échanger et vous faire partager nos convictions,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.

Jacques Dousset

pour Coordination 47